

MERS-LES-BAINS

JOURNAL
MUNICIPAL

MER ET LUMIÈRE...



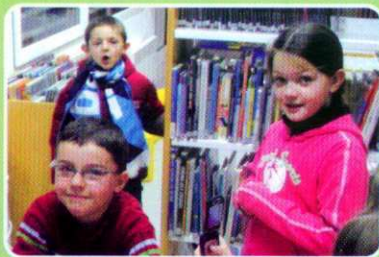
PRINTEMPS 2007 - N° 20



*Les immeubles
de la Libération
valorisés en
partenariat avec
l'OPSOM...*



LA MÉDIATHÈQUE A
FÊTÉ SON PREMIER
ANNIVERSAIRE



L'ÉCOLE FAIT
L'OBJET DE TOUTES
LES ATTENTIONS



UNE VOIRIE EFFICACE
ET DES LOGEMENTS



Façade sur jardin

*Les grands
cyclistes
de demain
accueillis
à Mers...*



LA VIE DE LA
COMMUNE, SON ACTION
POUR L'AVENIR...

ÉCOLE JULES VERNE :
VERS UN CHANTIER DE
REMISE À NIVEAU

> PRATIQUE

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)

Accueil :

| | |
|----------------|--------------------------------------|
| Lundi | de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Mardi au jeudi | de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Vendredi | de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 |
| Samedi | de 10 h à 12 h |

PERMANENCE DES ELUS

MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h,
en semaine, sur rendez-vous.

Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois
de 14 h à 16 h à Ault et différentes communes du canton,
se renseigner.

- Adjointes délégués -

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive,

anciens combattants : les lundi, mercredi et
vendredi matin sur rendez-vous

Email : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

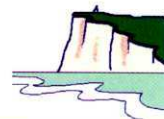
Mers les Bains, c'est aussi un

site Internet :

<http://www.ville-merslesbains.fr>



LE MAIRE



MEDIATHEQUE - CYBERSITE

> Médiathèque

(Espace Prévert)

tél. 02.35.50.08.46

> Cybersite

(Espace Prévert)

tél. 02.35.50.88.68

(horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h le
samedi de 15 h à 18 h. (Cybersite : un samedi sur deux)

TOURISME

> Office de Tourisme**,

rue Jules Barni

tél. 02.27.28.06.46

PERMANENCES AU PORTILLON

> Assistante sociale : Lundi de 14 h à 17 h

(Sur rendez-vous au 03.22.60.70.70.)

> Centre relais : Lundi de 8 h 30 à 12 h

> Consultation des nourrissons :

1er et 3ème lundi de 14 h à 17 h

> Sécurité sociale : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> CRAM : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> Mission locale : 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> Caisse d'allocations familiales : en Mairie de Friville- Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

COLLECTE DES DECHETS

> Déchetteries de Ault :

tél. 03.22.60.79.78

du Tréport :

tél. 02.35.50.38.63

> Points d'apports volontaires : recyclage des déchets (papier, carton, verre, plastique), contai- ners présents un peu partout en ville.

> Déjections canines : des sachets et des containers sont disponibles sur l'esplanade et en centre-ville.

> Encombrants : ramassage tous les derniers jeudis de chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

**Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822**

Pour joindre votre journal municipal :
mers.journal@orange.fr

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MERS LES BAINS

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TEL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers

Conception (rédaction et photos, Infographie) : Ricardo Boimare

Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches



EMMANUEL MAQUET

MAIRE DE MERS-LES-BAINS

CONSEILLER GÉNÉRAL

DE LA SOMME

Le 17 avril, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2007. Comment se présente pour notre ville et ses habitants ce budget primitif ?

Bâtir un budget communal, c'est traduire le plus fidèlement possible les attentes de la population en prenant aussi en considération les contraintes extérieures attachées à l'environnement (niveau des dotations d'état, hausse des indices de la fonction publique territoriale, participations diverses, etc.)

En clair, nous avons tenu parole en relâchant l'effort fiscal demandé aux Mersoises, lors de la condamnation de notre ville en 2004 à payer les dettes que nous avaient laissées les gestions précédentes, et avons mis le "paquet" sur le traitement du cadre de vie et de la réfection des rues et bâtiments publics. Nous avons également eu un geste fort envers les associations dont les subventions ont été revalorisées de 7,5 %.

Vous venez de préparer le 7ème budget de la commune, pouvez-vous nous dire en quoi il se rapproche ou en quoi il diffère des précédents ?

Sur 7 budgets, nous en aurons équilibré 6 en pratiquant une baisse des taux prélevés au profit de la seule collectivité mersoise. Celui de 2004 fut l'exception puisqu'il devait prendre en considération le remboursement de nouvelles dettes (voir article page suivante). Ces budgets ont tous en point commun, la stabilisation absolue des frais de personnel, la maîtrise des services extérieurs (piscine, école de musique, centre-loisirs). La logique budgétaire commune appliquée depuis 6 ans est d'investir plus en diminuant le train de vie de la commune. C'est une politique de fond qui permet aujourd'hui de financer les programmes de réfection de voirie, de défense contre la mer, de rénovation des bâtiments communaux, etc...

Le budget primitif 2007 est différent des précédents dans ce sens où il est l'aboutissement de cette logique. Avec la belle victoire obtenue devant la cour de cassation (voir article page dix), nous consacrerons plus de 5 millions d'euros à l'investissement cette année, en ayant un ratio d'endettement parmi les plus faibles de notre département. Notre fiscalité, qui fut longtemps l'une des plus élevées du département, revient petit à petit à un niveau plus raisonnable au moment où beaucoup de collectivités voisines appliquent des taux supérieurs aux nôtres.

Pour être pragmatique, pourriez-vous nous décrire le programme de réfection de voirie et plus généralement les grands travaux qui rythmeront 2007 ?

Le chantier le plus important est celui de la 3e tranche de travaux de défense contre la mer : le pied de falaise. Nous bouclerons alors la programmation de ces travaux pour un coût total hors taxes de plus de 15 millions d'euros. Les programmes de réfection de voiries ont d'ores et déjà commencé avec les rues Jules Verne, Pasteur, Menessier, Lesec ; Bientôt les réseaux seront repris dans les rues Lebeuf, Barni, Falaise, Legad, et Jules Mopin, s'ensuivront dès septembre la réfection complète de ces voiries, des trottoirs et l'aménagement de places de stationnement. Dès ce printemps, la voirie du bout de la rue Florimond et l'impasse Rosalie sera reprise. Avec la réalisation, en septembre et octobre prochain, du giratoire au bas de la rue du Général De Gaulle, les trottoirs de l'avenue Curie aux abords de cet aménagement seront repris.

Enfin, le conseil municipal a aussi décidé de saisir les concessionnaires et de lancer la reprise des enduits des rues du four à chaux et des rues Jean Moulin et Jean Jaurès.

Au niveau des bâtiments communaux, nous devrions terminer en fin d'année la réfection de l'hôtel de ville, et commencer la rénovation de l'école Jules Verne dès le mois de septembre ; Le conseil municipal a décidé de lancer les études pré-opérationnelles visant la réhabilitation de l'école maternelle Curie.

C'est donc une année dense en travaux qui se profile. Nous pouvons les entreprendre parce que notre situation financière s'améliore. L'équilibre entre la baisse du niveau de nos impôts et l'amélioration de notre cadre de vie n'a qu'un objectif : servir les intérêts des Mersoises, et nous permettre à tous de mieux vivre dans notre belle ville.



L'ÉCOLE JULES VERNE BIENTOT RÉHABILITÉE

Relativement peu âgée puisque sa construction date des années 1970, on peut s'étonner que l'école primaire Jules Verne puisse nécessiter d'importants travaux de rénovation et de mise hors d'eau, chiffrés à plus de 480 000 euros hors taxes et subventionnés par l'Etat et le Département.

Et pourtant le constat s'impose. L'école a mal vieilli, des infiltrations d'eau se sont produites et les dégâts sont déjà importants. Il s'agit d'un bâtiment communal qui est donc à la charge de la municipalité.

Si rien n'était fait, l'eau déjà présente dans les piliers et les soubassements de fenêtres poursuivrait son oeuvre destructrice et les frais seraient bien plus importants encore dans l'avenir.

Des travaux de mise hors d'eau vont donc solutionner le problème, mais pour la municipalité, il s'agit aussi de remettre complètement à niveau

Les salles de classe du 1er étage de l'école Jules Verne sont durement touchées par des infiltrations d'eau et une mauvaise étanchéité...



l'établissement et notamment aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les enfants.

L'architecte Roussel du cabinet *En-act-architecture* a aussi proposé d'accentuer l'évocation du génial écrivain Jules Verne par la reprise de titres de ses romans et la pose de son nom en grand sur la façade extérieure. (voir plan ci-après).



Les chéneaux sont hors d'usage...

L'INTEGRITE DES MURS DE L'ECOLE EST MENACEE



Les ferrailages du béton éclatent...



Les dégâts sont bien visibles...



Hors d'usage, les huisseries doivent être changées...



Les murs sont sérieusement touchés par l'humidité...

UNE MISE AUX NORMES ET UNE ÉVOCACTION HISTORIQUE PLUS FORTE

Un accent particulier va être mis sur la sécurité des enfants. L'école va être mise aux dernières normes incendie et sanitaire. Côté chauffage, elle sera dotée d'une nouvelle isolation plus efficace notamment entre l'actuel préau et l'entrée intérieure côté cour. Toutes les huisseries déficientes seront remplacées par des huisseries modernes en double vitrage et adaptées à l'usage scolaire.

Un nouveau bloc sanitaire garçons et filles sera aussi construit dans la cour, placé sous la future résidence Jules Verne que va bientôt faire construire la SARL Moura (ancienne boulangerie Boudin).

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées fera également l'objet d'une attention particulière. Une belle revalorisation pour cet équipement qui le mérite...

Les travaux vont permettre d'accroître plus encore le lien entre la ville, l'école et le grand écrivain. A Mers, Jules Verne a donné son nom à l'école primaire, à une impasse et à une rue, une façon pour les Mersois de lui rendre hommage.

Bien que né à Nantes (1828), Jules Verne passera en effet une grande partie de son existence à Amiens, appréciant beaucoup la capitale picarde.

Le Crotoy est aussi pour lui un lieu de villégiature privilégiée. Dès mars 1866 Jules Verne décide de s'y fixer. Il y achète une maison puis fait l'acquisition d'un voilier qu'il aménage et baptise "Le Saint-Michel".

C'est aux commandes de ce bateau qu'il fera escale plusieurs fois au Tréport et qu'il découvrira le petit village de Mers en famille (Il existe une carte postale de ces moments mersois privilégiés). Mondialement célèbre, l'écrivain décèdera à Amiens en 1905. ...

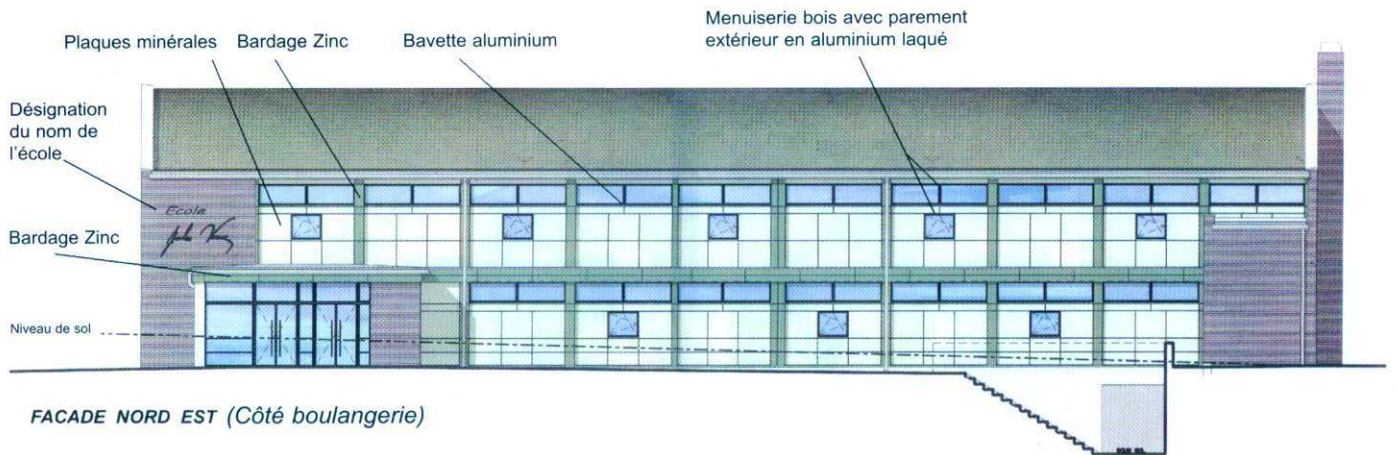
Jules Verne



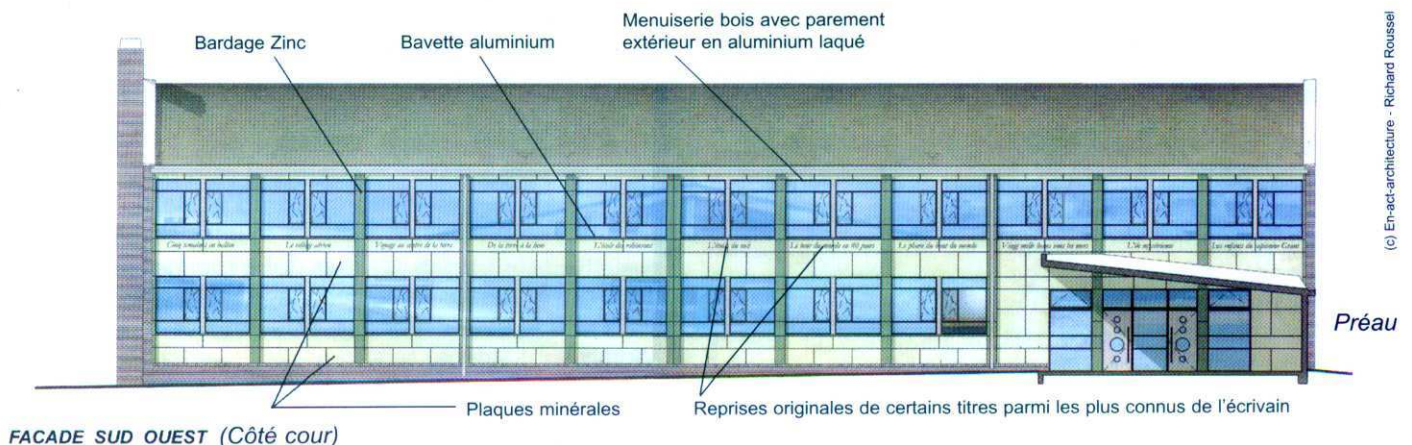
Particulièrement prolifique, Jules Verne écrira plus de trente romans majeurs.

REHABILITATION PROPOSEE

RENOVATION DE L'ECOLE JULES VERNE.



FACADE NORD EST (Côté boulangerie)



FACADE SUD OUEST (Côté cour)



NOUVEAU PROGRAMME DE VOIRIE EN 2007

Cette année, et comme nous vous l'annonçons lors de la cérémonie des vœux, plusieurs rues de notre commune ont déjà fait ou vont faire l'objet de travaux de rénovation de la voirie.

Fin février, les chantiers de ressemelage de la voirie de la rue Pasteur ainsi que celui de la rue Jules Verne ont été réalisés. Il en est de même pour les rues Ernest Lesec et Menessier. Sur ces artères très fréquentées il s'agissait surtout de remettre en état un enrobé vieillissant et qui comportait d'innombrables "rustines", ainsi que de remettre les multiples bouches et plaques de réseaux enterrés en état.

Sur d'autres, c'est un traitement plus approfondi qui est prévu, par exemple pour la rue de la falaise.

Cette politique de rénovation de la voirie est ambitieuse. Malgré des coûts élevés pour la collectivité, votre municipalité entend faire en sorte que les rues de notre commune se maintiennent à niveau afin d'en renforcer la qualité de vie et

Les trottoirs seront bientôt décapés par les services techniques, il appartiendra ensuite aux riverains de les entretenir conformément à la législation en vigueur...



l'aspect général. Nous sommes conscients que ces travaux peuvent vous causer quelques désagréments notamment par la modification temporaire des conditions de circulation et de stationnement mais nous comptons sur votre compréhension.

Le programme 2007 se poursuivra notamment par les rues Joseph Legad, Jules Barni et Florimond, d'autres points noirs sont à l'étude pour les prochains budgets.



LE RESEAU PLUVIAL DE L'ECOLE DES TILLEULS



Fin 2006, une excavation peu profonde était constatée dans la cour de l'école des Tilleuls. Il s'agissait d'une dépression du terrain sous l'enrobé, dans une zone où se trouvait un puisard défaillant.

La municipalité a donc décidé de régler ce problème une bonne fois pour toutes, d'une part, assurer la pleine sécurité des enfants, d'autre part de raccorder le réseau pluvial défaillant de l'école au réseau souterrain de la rue André Dumont. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de février et un nouvel enrobé a été coulé...

LA VOIRIE DE LA RUE JULES VERNE



La rue Jules Verne et l'accès à l'école du même nom étaient en mauvais état. La municipalité a donc souhaité profiter des travaux de la rue Pasteur pour traiter en même temps le ressemelage de ces accès très fréquentés notamment par les enfants. Les trottoirs et les parkings vont suivre.

Des travaux de réseaux ont aussi été effectués dans la foule dans le bas de la rue André Dumont...



LA RÉSIDENCE DE LA LIBÉRATION REMISE À NIVEAU

Les 80 logements HLM de la "Libération", construits il ya 40 ans, viennent d'être remis à niveau. Cette réhabilitation extérieure et intérieure de qualité a été saluée par les locataires et les élus. L'opération a été rendue possible grâce à une collaboration entre l'organisme HLM Opsom (devenu Opac) et divers partenaires dont la municipalité bien sûr, l'Etat et le Conseil Général de la Somme.

Les entrées d'immeubles ont été revues avec des portes de sécurité en aluminium et badge d'accès. Les façades sont désormais plus chaleureuses et mieux isolées avec des apports de simili-bois. Les caves ont été revues et corrigées pour une meilleure sécurité. Divers travaux extérieurs ont aussi été menés.

Les locataires ont quant à eux apprécié les aménagements et mises aux normes effectués au sein des logements : portes palières, baignoires, sanitaires, sols, électricité et création de douches. Une visite a été organisée avec les partenaires, à

Construits dans les années 1970, les bâtiments avaient besoin de travaux de mise à niveau...



savoir le député Jérôme Bignon, Mr le maire, le président de l'OPSOM Laurent Somon et le directeur Marc Voisin.

Tous ont relevé la valorisation et le confort ainsi obtenus "sans impact trop fort sur les loyers". Une belle opération d'amélioration du cadre de vie qui s'inscrit dans une démarche volontaire de la municipalité d'améliorer et de développer le logement dans la commune.



VOIRIE DES RUES MENESSION ET LESEC



La municipalité a aussi engagé des travaux de voirie sur les rues Menesson et Leseq. Les enrobés de ces voies d'accès étaient fatigués et il convenait de les traiter rapidement afin d'éviter une détérioration plus importante et donc des réparations plus onéreuses.

Les travaux ont été réalisés en tout début du mois de Mars, et en quelques jours afin de réduire d'autant les contraintes pour les habitants. La municipalité les remercie de leur excellente compréhension.

L'EXTENSION DE LA MAIRIE PROGRESSE



Les travaux de l'extension de la mairie vont bon train. Le gros oeuvre est réalisé et le lien architectural de la salle Dailly au bâtiment principal, voulu par l'architecte Delamotte, est tout à fait perceptible. Les charpentes viennent d'être posées, elles sont réellement évocatrices de l'architecture dominante mersoise.



DÉFENSE CONTRE LA MER : LE TALUS AMORTISSEUR EN COURS

LES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER ONT VU LE DÉBUT DE LA MISE EN PLACE DU TALUS AMORTISSEUR DE ROCHES EN PIED DE FALAISE AVEC INTÉGRATION DES VIEUX TÉTRAPODES. LES NOUVEAUX ÉPIS VONT SUIVRE...



Une pelleuse va chercher les enrochements livrés par bateau en pied de l'épi majeur pour les placer en contrebas du talus amortisseur de houles. En cours de création, celui-ci va protéger le pied de la falaise en "cassant" la force des vagues.



Un technicien place les roches selon un ordre bien précis. En fait, celui-ci aménage une couche de roches de taille moyenne qu'il recouvre, entoure et stabilise avec des roches de volume plus important afin de former un véritable talus opposé à la mer.



Comme prévu, les tétrapodes sont insérés dans le nouveau dispositif afin qu'ils disparaissent complètement de la vue. C'est aussi un atout supplémentaire de stabilité pour le talus amortisseur puisque ceux-ci sont posés directement sur le platier.



A la mi-mars, et après avoir ouvert une brèche dans le premier épi pour le passage des engins, c'est toute une plate-forme qui s'installe. Pelleuses, compresseurs et marteau hydropneumatique à vibration s'installent avec les instruments du géomètre...



Un aperçu des anciennes palplanches métalliques, réduites à peu de choses par la mer. De nouvelles fondations en palplanches métalliques vont être réalisées afin d'accueillir les nouveaux épis qui seront coulés en béton à l'image de ceux côté esplanade.



Après des mesures précises et l'installation d'un rail de guidage, les palplanches métalliques sont posées une à une puis enfoncées dans le platier en craie grâce au marteau hydropneumatique qui leur imprime une succession de fortes vibrations...



PIED DE FALAISE : CE QUI EST PRÉVU

DE NOMBREUX MERISOIS ET TOURISTES SE POSENT SOUVENT LA QUESTION DE CE QUI VA ÊTRE RÉALISÉ EN PIED DE FALAISE. NOUS LEUR PROPOSONS ICI QUELQUES EXPLICATIONS...

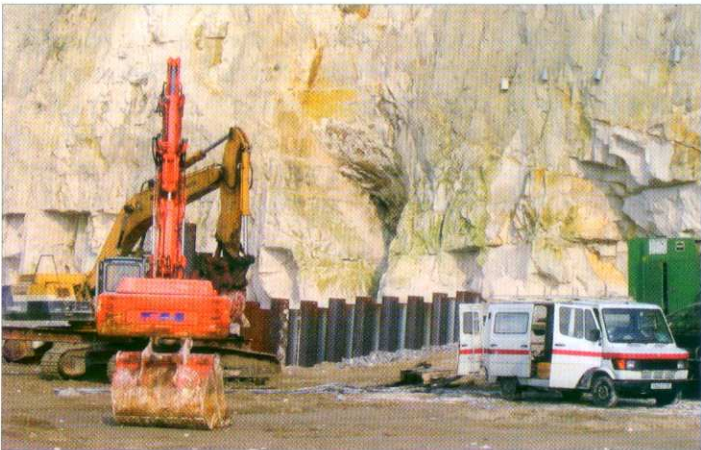
Il y a peu, la pose en pied de falaise du talus amortisseur de roches, qui fera 60 mètres de long, a été stoppée temporairement afin de faciliter les travaux des trois nouveaux épis en béton. Ceux-ci seront identiques à ceux de la plage et formeront de futurs casiers de galets qui protégeront eux aussi la falaise.

Ces épis seront réalisés en modules préfabriqués imbriqués remplis de béton, ils seront distants de 20 mètres du pied de falaise et liés à celui-ci par des enrochements. Le béton utilisé sera "brossé" afin de rappeler le plus possible la couleur des galets.

Le talus amortisseur sera ensuite achevé, le tout sera suivi d'un apport conséquent de 28 000 m³ de galets. Le chantier aura coûté 15,8 M€ dans sa totalité, dont 2,57 M€ dédiés au pied de falaise et à une toute dernière tranche de révision et de remise en état des plus vieux épis de la plage. Fin du chantier en mars 2008...



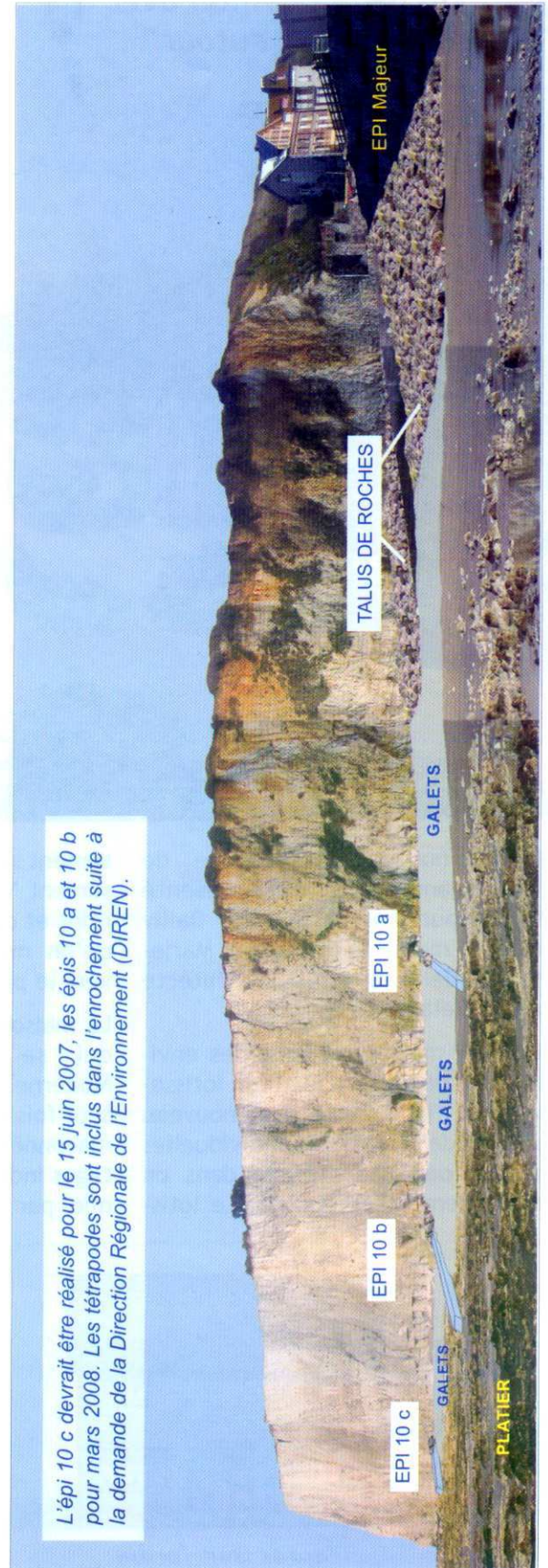
Fin Mars, les fondations en palplanches métalliques du futur l'épi n° 10 b sont déjà réalisées. A l'intérieur une couche de craie va être enlevée puis du béton coulé avant l'arrivée des modules de béton préfabriqués en fabrication sur le site de la Fée des Mers...



Aussitôt après, ce sont les fondations de l'épi 10 a qui sont posées, on voit bien ici l'alignement du premier "mur" de palplanches métalliques.

A suivre...

Description du dispositif retenu pour la protection du pied de falaise



L'épi 10 c devrait être réalisé pour le 15 juin 2007, les épis 10 a et 10 b pour mars 2008. Les tétrapodes sont inclus dans l'enrochement suite à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).



LE FUTUR LOTISSEMENT DE LA FACETTE EST LANÇÉ

“Un beau pavillon avec du terrain autour”



Un nouveau programme de logements a été présenté début mars à la salle Dailly par Mr le maire, le promoteur Marie-Claude Delavacrie et l'architecte Patrick Delamotte.

Plusieurs mersois et gens des environs ont découvert le futur lotissement de "La facette", un nouveau quartier de 35 maisons individuelles en bois de style cottage dans un environnement de qualité. Le lotis-

sement sera réalisé non loin du lotissement Vollon, (en fait sur les terrains et coteaux situés à droite lorsqu'on monte la côte de Blengues vers le plateau).

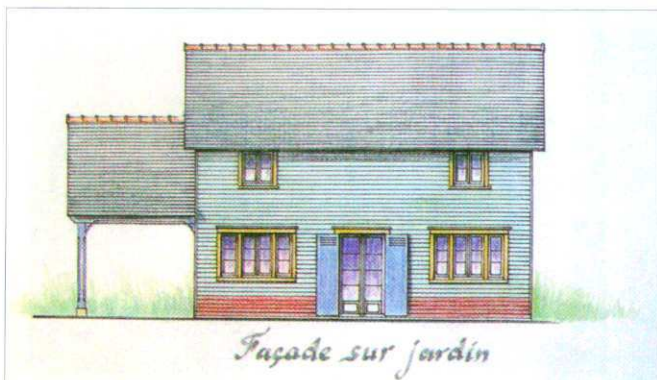
La maison de bois est une approche qui se développe en France. Moderne, aux dernières normes et sept fois moins lourde qu'une maison maçonnée, elle présente des avantages indéniables en terme d'économie par le biais d'une excellente isolation. C'est aussi une opération intéressante en cas de revente dans quelques années.

Facilité par la municipalité notamment par le biais d'une aide pour prêt à taux 0 %, ce programme privé est prioritairement pro-

posé en accession à la propriété (primo-accédants), certains pavillons permettront la location, ce qui comporte de multiples avantages pour les personnes intéressées.

Il s'agira de pavillons de qualité en ossature bois sur dalle béton. Pour leur aspect extérieur et la distribution intérieure, il a été fait appel à l'architecte Patrick Delamotte, connu pour la qualité de ses réalisations et qui a travaillé sur l'extension de la mairie et les résidences "Galiotte" et "Brigantine".

Sauf souhait particulier (par exemple lambris bois), l'intérieur sera identique à un pavillon traditionnel. Ceux-ci seront individuels (non mitoyens) et évolutifs, avec un premier niveau de 70 M2 pour 150 000 euros TTC, extensible jusqu'à 90 M2 pour 190 000 euros, et livrés "clés en main", c'est-à-dire habitable de suite avec abords aménagés et





LE FUTUR LOTISSEMENT DE LA FACETTE

réseaux installés. "Des prix tout à fait compétitifs en construction neuve" précise le promoteur.

Les modalités d'achat pourront également être prises en charge par deux organismes financiers partenaires du promoteur (Crédit foncier de France et Crédit Immobilier), et les remboursements de prêt sans apport (environ 700 € par mois hors APL) ne commenceront à courir que dès l'occupation du pavillon (vente en état futur d'achèvement). L'aide totale du prêt à 0 % peut atteindre 36 000 €.

Ce programme offre l'occasion de faire construire un pavillon neuf aux toutes dernières normes. Le but étant de proposer un pavillon avec 500 ou 600 m² de terrain autour dans un quartier sympathique et proche du centre-ville, idéal pour un jeune couple ou une famille.

Evolutifs jusqu'à 120 m², les pavillons sont proposés en RDC+1 avec garage ouvert...



LES ATOUTS LOCAUX

Mers possède déjà bien des atouts pour accueillir de nouvelles familles. Dont une offre locale forte en terme de services et de structures, par exemple avec les écoles et le collège tous proches, l'école de musique, la piscine, le centre-loisirs, la halte-garderie, la médiathèque ou encore le cinéma, la zone commerciale et les commerces de centre-ville, et aussi un environnement exceptionnel, notamment avec la plage.

La livraison des pavillons est prévue fin 2008 voir début 2009.

Tous renseignements sur ce programme ou sur un autre actuellement en cours sur Mers à l'accueil de la mairie ou au 02.27.28.06.60.



SOPICEM/TUTÉLAIRE : CASSATION DE L'ARRÊT DE LA COUR D'APPEL D'AMIENS

Le samedi 3 mars 2007, le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire afin d'examiner la décision de justice rendue dans le cadre des affaires Sopicem opposant notre ville à la Tutélaire des PTT.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour notre commune puisqu'il s'avère que la cour de cassation a rendu, en date du 27 février, un jugement qui casse l'arrêt de la cour d'appel d'Amiens, arrêt qui obligeait la commune à rembourser à ladite Tutélaire trois emprunts qu'elle avait accordés à la Sopicem et qui étaient garantis par la ville de Mers dans les années 87-88.

Avec les intérêts de retard, c'était finalement une somme de 3,8 millions d'euros que la commune avait dû emprunter sur 30 ans pour pouvoir honorer les engagements pris par les élus de l'époque.

L'annuité globale des différentes "affaires SOPICEM" représentait depuis 22 % de l'imposition locale, sans avoir d'actif en contrepartie.

Sans rappeler tous les aléas de la procédure, précisons simplement

qu'en 2001, l'actuelle équipe municipale, souhaitant retrouver rapidement une situation financière saine, faisait procéder à un audit.

Le maire était alors autorisé par le conseil municipal à défendre les intérêts de la commune en justice, en opposant aux prétentions de ses créanciers le principe de la prescription de leurs demandes.

Après une première décision du tribunal de grande instance d'Abbeville favorable à la ville de Mers, la Tutélaire faisait appel et en 2004, contre toute attente, la cour d'appel d'Amiens condamnait la commune à payer le capital et les intérêts de retard.

La ville forme alors un pourvoi en cassation en exposant, en première demande à la cour, d'admettre la prescription des demandes de la tutélaire, et en second moyen de défense d'admettre que si la ville s'est effectivement engagée à payer ses emprunts, elle ne peut le faire qu'au titre de "caution" de la sopicem, et de ce fait ne devoir rembourser que les créances déclarées au passif de ladite société. C'est ce



second moyen de défense que la plus haute juridiction Française a retenu en cassant l'arrêt de la cour d'appel d'Amiens. Les deux parties sont renvoyées devant la cour d'appel de Douai. La commune demande d'emblée le remboursement de 3,8 M€ à la tutélaire, condition de l'ouverture de négociations.

Au final, la ville devrait pouvoir récupérer des sommes importantes ce qui lui fournira un peu d'oxygène. Cela devrait permettre notamment de relâcher l'effort fiscal demandé en 2004 aux mersoises au moment de la condamnation et de poursuivre d'importants investissements pour améliorer la qualité de vie de tous, et notamment dans le domaine de la voirie.

LES PETITS CHANTEURS A L'EGLISE



L'église de Mers et la paroisse Saint-Martin ont eu le grand privilège, mercredi 21 mars, d'accueillir la célèbre manécanterie des Petits chanteurs à la croix de bois pour un concert exceptionnel.

L'édifice religieux a tout entier vibré au son des voix cristallines uniques des petits chanteurs, accueillis par ailleurs au sein de familles mersoises et par l'Ecole municipale de musiques pour une matinée de travail.

LES PETITS MERSOIS AU CINEMA



Le jeudi 22 mars et à l'invitation de la municipalité et de l'Ecole Municipale de musiques dirigée par François Ménard, les petits mersoises de l'école maternelle mais aussi des écoles primaires Les Tilleuls et Jules Verne se sont rendus au cinéma Gérard Philippe.

Après un préambule musical à la flûte et au saxo donné par des musiciens de l'école de musique, les petits mersoises ont assisté à la projection du dessin animé "Piccolo et Saxo".



DES PISTES POUR L'AMÉNAGEMENT FUTUR DE LA COMMUNE

Le cabinet belge Sum & Research mène actuellement une mission d'assistance urbaine sur la commune en partenariat avec l'équipe municipale.

L'objectif est de définir, aux côtés des élus et des partenaires financeurs, des pistes d'aménagement à plus ou moins long terme. Il ne s'agit que d'une réflexion. (NB : si certaines propositions peuvent être rapidement mises en oeuvre, d'autres plus importantes nécessitent des études et un financement approfondis. Pas question en effet de faire n'importe quoi et de renouveler une triste histoire récente).

Les travaux des intervenants se sont portés sur 4 axes précis : le secteur urbain Barni-Raspail, la mobilité en général, la prairie et le secteur de la falaise.

Pour Barni, c'est une mise en sens unique qui est projetée avec un traitement urbain de qualité, pour Raspail c'est l'aménagement d'une placette en arrière de l'hôtel Bellevue. Simplement fonctionnelle,

Le cabinet belge Sum & Research a participé à un nouveau comité de pilotage avec Mr le maire et des adjoints...



la place pourrait accueillir des bancs coupe-vent et des jeux d'eau et se transformer ainsi en véritable espace urbain et vivant.

Question mobilité, une grande tendance est aussi de redonner de l'espace aux piétons et de favoriser la circulation cycliste plutôt qu'automobile. Peu attractive, la prairie mériterait un traitement paysager particulier susceptible de plaire aux mersoises et visiteurs. Cette approche pourrait se faire progressivement, avec par exemple des mares et des

chemins sur pilotis. L'idée forte serait de "sanctuariser" l'espace prairie en recréant les paysages originaux sans constructions nouvelles. La réflexion est lancée.

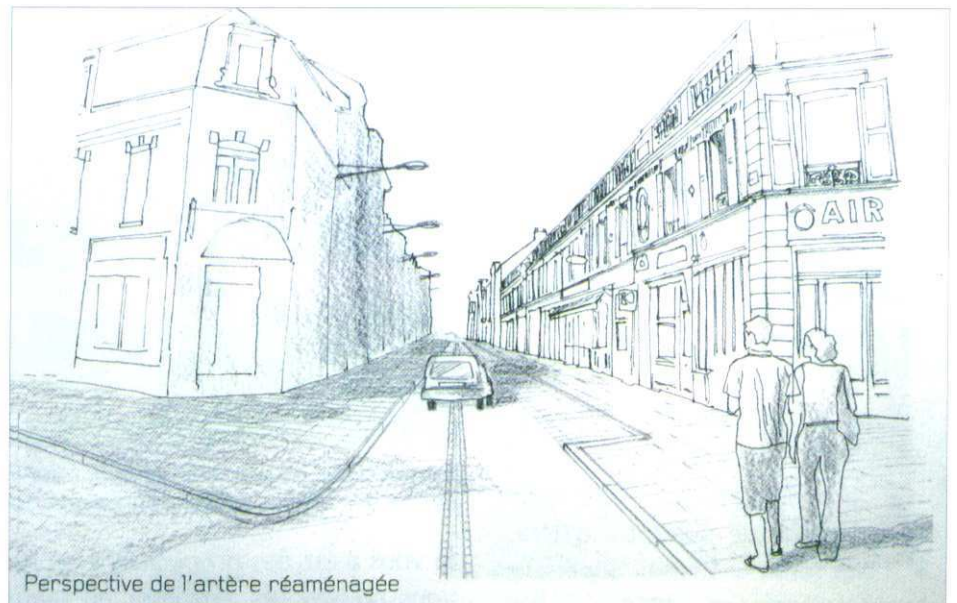
Le site de la falaise, enfin, ne donne pas tout son potentiel touristique malgré un panorama exceptionnel. Les accès sont difficiles, que ce soit par route ou par le chemin piétonnier au départ de l'église, il y a peu de points d'observation et peu de parking. Là aussi la réflexion est lancée par le cabinet d'études.

UNE PIETONISATION PARTIELLE ET UNE MISE EN SENS UNIQUE

Les représentants du cabinet belge estiment que le centre-ville de Mers n'est pas suffisamment exploité, en ce sens qu'il donne nettement la priorité à la circulation automobile plutôt qu'à celle des piétons.

C'est donc une vaste reconquête de l'espace en vue d'une piétonisation de celui-ci qu'il projette pour le centre-ville, c'est-à-dire les abords de la place du marché. Précisons bien qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une réflexion en vue de permettre aux élus de réfléchir à un futur aménagement à plus ou moins long terme de la place.

Une idée séduisante serait de placer la rue Jules Barni en sens unique mais avec possibilité de se garer afin de faire vivre le commerce local. A Mers, les flux touristiques ne sont pas suffisants. A part le tourisme balnéaire, c'est un tourisme de passage qui est surtout constaté. Il faut changer cela en donnant envie à nos visiteurs de passer du



Perspective de l'artère réaménagée

temps à Mers. L'objectif est donc de capter tous les flux provenant du Tréport et permettre ainsi aux piétons de flâner en centre-ville. Sans oublier bien sûr l'amélioration du cadre de vie pour les Mersoises eux-mêmes.



FLEURIR LES DIFFERENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE

La municipalité et les services techniques mènent actuellement une réflexion à propos du fleurissement des différents quartiers de la commune.

Un quartier fleuri, une bordure florale colorée, un arbuste bien vert, le recours aux végétaux persistants, aux annuelles mais aussi aux vivaces et c'est d'emblée une sensation d'harmonie et d'environnement de qualité qui est ressentie par tous.

C'est l'attention permanente de toute l'équipe du service des espaces verts qui, outre l'entretien des points connus, en installe d'autres quand c'est possible. Redéfinir puis fleurir une petite parcelle de terrain ou un côté d'escalier, comme par exemple dans le quartier des Joncs-Marins, ou installer des arbustes et des bacs fleuris dans d'autres quartiers, pourquoi pas ?

Il s'agit bien d'offrir aux mersois et aux quartiers de Mers cette revalorisation visuelle profitable à tous...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de protéger la ressource en eau qui tend à se raréfier, il est possible de recourir à des végétaux peu exigeants en arrosage ou se contentant de l'eau de pluie.

Avec le développement des jardinerie ces dernières années, celles-ci sont à la pointe en terme de solutions adaptées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'elles ou sur internet.

LA TNT A MERS ?

A propos de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), et selon le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), nous devrions être dans la zone couverte d'ici fin 2007. Encore un peu de patience...



Les abords de l'escalier réalisé l'an dernier au sein du quartier des joncs marins ont récemment été plantés d'arbustes par les services techniques, de même qu'une jonction de gazon entre une impasse du quartier et la rue principale.



En contrebas de la rue de Verdun, c'est un terrain entier qui a été redéfini et planté d'arbustes afin d'améliorer sa perception visuelle...

Si vous avez des propositions en terme de fleurissement de votre quartier, vous pouvez les exprimer en mairie auprès du service Environnement et Espaces verts dont l'adjointe est Mme Régine Douillet. N'hésitez pas non plus à rejoindre et soutenir le fleurissement communal en fleurissant vous-mêmes votre habitation. Outre une meilleure qualité de vie et d'environnement, c'est toute l'image de la commune qui en bénéficiera...



PROPRETÉ : J'AIME MA VILLE, JE LA RESPECTE

Chaque jour, votre municipalité se mobilise pour une commune toujours plus propre.

Cette action se concrétise par l'installation de containers à ordures dissimulés par des murets, par la mise à disposition de containers de tri sélectifs (dont trois nouveaux modèles viennent de prendre place en haut de la rue Dumont) et de sachets pour déjections canines, ou encore l'entretien régulier des voiries communales (agent de

salubrité publique, balayeuse mécanique...).

Des efforts peuvent toutefois encore être faits, notamment avec nos amies les bêtes. Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique et toute déjection doit être ramassée. Mers souscrit de nouveau à une campagne spécifique sur le sujet. Grâce au concours d'une société spécialisée, vous découvrirez bientôt un peu partout l'affiche ci-contre. Merci de votre compréhension...

Déjections canines : Ce n'est pas à eux de "ramasser" !

630 crottes 560 crottes 600 crottes

La propreté de notre ville, c'est l'affaire de tous. Mers-les-Bains se mobilise, et vous ?

www.informe-laurencien.com/mers-les-bains - reproduction interdite

GOELANDS : campagne de stérilisation des oeufs

Face à la recrudescence des goélands, une action de stérilisation des oeufs est en cours de réflexion en partenariat avec la ville voisine du Tréport. Pour rappel, il est interdit de nourrir les goélands, et tous déchets alimentaires doivent être hors d'atteinte des oiseaux et correctement éliminés. Merci de votre compréhension.



DES DEPOTS DE GRAVATS...



Malgré les efforts de la municipalité et des mersois, des usagers en arrivent encore à ne pas respecter la commune. En mars, les auteurs d'un chantier de rénovation ont tout simplement abandonné des tas de gravats au pied des containers de l'esplanade, juste avant le week-end et malgré la proximité de la déchetterie du Tréport ouverte à tous.

Pour rappel, les services techniques n'ont pas à gérer ces dépôts sauvages, qui ne relèvent pas non plus des ordures ménagères. Nous appelons donc ces usagers à plus de compréhension et de respect. Ensemble, nous pouvons y parvenir. Merci.

- Merci de ne rien déposer non plus aux pieds ou autour des containers de tri sélectif, ce n'est pas le but. -

ET DES DÉCHARGES SAUVAGES...



Même chose avec un camion entier de déchets qui a dû être dégagé par le personnel communal. Ces comportements inadmissibles obligent les services techniques à gérer des problèmes qui ne sont pas de leur ressort.

Il y a pourtant un ramassage des encombrants chaque dernier jeudi du mois, et la déchetterie du Tréport est ouverte à tous. Il est donc inutile de créer des décharges sauvages, nuisible à l'environnement et dont le traitement coûte à la collectivité, c'est à dire aux mersois. **Un arrêté municipal a été pris courant avril afin de réglementer à nouveau ces dérivés regrettables, il prévoit une amende de 2ème classe à 150 € jusqu'à une amende de 5ème classe à 1500 €.**



PERMIS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES PETITS MERSOIS

La sécurité routière est primordiale, plus encore lorsqu'il s'agit des enfants. Or ceux-ci ne connaissent pas toujours les choses simples qui peuvent leur rendre bien des services sur la voie publique : se méfier des autres, détecter un risque éventuel, regarder à gauche puis à droite avant de traverser... Il convenait donc d'offrir aux CE2 et CM2 une bonne révision générale. Fin 2006 et début 2007, l'école a accueilli une équipe de la brigade mobile de la gendarmerie d'Abbeville, venue sensibiliser les jeunes mersois au fait d'être jeunes piétons ou cyclistes. "Nous avons travaillé en classe sur le sujet et acquis les recommandations du petit code de la route du piéton" précisait à cet effet une enseignante.

Le résultat est probant, car un véritable questionnaire a permis aux jeunes mersois d'obtenir leur permis piéton, lequel leur était remis lors d'une petite réception avec notamment Mr le maire et l'adjointe aux affaires scolaires. Une partie théo-

Des classes de l'école Jules Verne ont reçu une équipe de la brigade motorisée d'Abbeville. A l'issue des tests, les petits mersois ont eu leur permis piéton et cycliste...



rique en classe et une partie pratique avec un parcours cycliste pour l'attestation de capacité routière a également permis aux CM2 d'obtenir leur permis piéton et cycliste. Ce type d'approche pédagogique, effectuée par les pouvoirs publics en collaboration avec la gendarmerie nationale, existe depuis de nombreuses années et se poursuit de façon heureuse.



FERMETURE DE CLASSE : DELIBERATION

L'inspection d'académie envisageant la fermeture d'une classe à l'école maternelle, des parents d'élèves se sont mobilisés par le biais d'une pétition.

Cette initiative a été rejointe par la municipalité qui, lors du conseil municipal du 27/02, a voté une délibération en vue de manifester sa désapprobation :

Vu la lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie du 30 janvier 2007 relative à la fermeture d'une classe maternelle. Considérant la sociologie de la commune et la volonté de favoriser la réussite scolaire de nos enfants.

Considérant la politique dynamique de la commune en matière de logement et particulièrement la construction en cours de 48 logements qui seront occupés en janvier 2008 et pour lesquels on peut raisonnablement estimer l'apport en effectif entre 15 et 20 élèves ainsi que l'aménagement de deux lotissements comprenant 64 pavillons en accession à la propriété qui commenceront à être occupés fin 2008.

Considérant le faible écart entre les effectifs prévus pour la rentrée 2007 et les effectifs réels des années précédentes,

le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, émet un avis très défavorable à la fermeture d'une classe de l'école maternelle et demande à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de prendre en considération les apports en effectif prévus.

DES ORDINATEURS NEUFS A L'ECOLE



La municipalité a équipé l'école Jules Verne d'une quinzaine de nouveaux ordinateurs, le parc existant étant vétuste et insuffisant en nombre. Une intention similaire a été développée à l'école des Tilleuls, où des postes ont également été installés.

C'est l'animateur du cybersite Benoît Aulin qui s'est chargé de l'installation et de la configuration des nouveaux postes. Au sein de l'école Jules Verne, les ordinateurs ont été mis en réseau avec un système permettant à l'enseignant un suivi total de l'utilisation par les enfants.

VOTE PAR PROCURATION : UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR SUFFIT

A l'approche des élections présidentielles et législatives, la mairie vous fait part des dispositions en vue d'un éventuel vote par procuration au cas où vous auriez un empêchement. En 2007 vous serez appelés aux urnes à plusieurs occasions, une première fois pour les présidentielles et afin d'élire le Président de la République, une seconde fois pour les législatives afin de procéder à celle du député de la 3ème circonscription.

Les dates sont les suivantes :

Présidentielles : 1er tour le dimanche 22 avril
2ème tour le dimanche 6 mai

Législatives : 1er tour le 10 juin
2ème tour le 17 juin

L'électeur qui souhaite faire établir une procuration de vote doit se rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de résidence, avec une pièce d'identité.



Il doit fournir une attestation sur l'honneur, précisant le motif qui rend impossible sa présence dans sa commune le jour du scrutin.

Ces motifs sont limités (article L. 71 du code électoral) obligation professionnelle, handicap, raison de santé, assistance apportée à une personne malade ou infirme, obligation de formation, vacances, résidence dans une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale.

L'attestation sur l'honneur remplace les justificatifs autrefois exigés. Par ailleurs, un décret du 11 octobre 2006 (JO du 13 octobre 2006), portant mesures de simplification en matière électorale, permet d'unifier les nombreux formulaires actuels de vote par procuration en un seul formulaire, incluant l'attestation sur l'honneur.

De plus, Il est désormais possible de faire établir une procuration au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de travail.

● CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ AVEC LES JEUNES MERSOIS

Mr le maire et les élus ont accueilli une quinzaine de jeunes majeurs mersois, début avril à la salle Dailly. L'objectif était d'officialiser leur majorité civile en leur remettant leur carte d'électeur. Cette nouvelle cérémonie dite "de citoyenneté" a été initiée en 2006 par le Président Chirac. "Vous avez acquis de nouveaux droits et devoirs. Il vous appartient de les conserver et d'en user, de les respecter et les faire respecter. Ils sont nés des grands principes fondamentaux de notre République et rappelez vous que pour eux de nombreux hommes ont sacrifié leur liberté et leur vie" soulignait Mr le maire.



LES INFOS DE LA MEDIATHEQUE

La carte d'abonnement à la médiathèque permet d'obtenir le tarif réduit au cinéma Gérard Philippe de Mers ainsi que sur les spectacles organisés par le service culturel municipal.



Par ailleurs, et chaque dernier mercredi du mois, la médiathèque propose aux enfants de participer à l'heure du conte, à 16 heures, suivie d'un petit atelier d'arts plastiques.

A noter également que les particuliers qui souhaitent recevoir par E-mail les informations concernant les spectacles peuvent communiquer leur adresse E-mail, ils seront inscrits à notre newsletter. A bientôt. (Médiathèque Tél. 02.35.50.08.46)



PREMIÈRE BOUGIE POUR LA MÉDIATHÈQUE !

Ouverte il y a un an avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de la Somme, la médiathèque municipale vient de fêter sa première année de fonctionnement... et de succès.

Début 2007, la structure enregistrait 371 adhérents et 5 650 mouvements d'ouvrages. Un fond de 5 000 ouvrages est présent en permanence et régulièrement renouvelé, 1322 documents ont été validés, et 5 646 prêts ont été enregistrés.

Ce nouvel équipement a donc su prendre toute sa dimension dans le schéma culturel local qui est en train de se dessiner. L'objectif de la municipalité était de faire de l'espace Prévert un lieu tout entier dédié à la culture, un véritable pôle qui réunirait à la fois l'école de musique, la médiathèque, le cyber-site, le cinéma Gérard Philipe et l'association "Traverse".

Mr le maire soulignait ensuite que les adhérents de la médiathèque bénéficieraient d'un tarif réduit pour le cinéma. Même si celui-ci est géré par une délégation de service public, il s'agit toujours du patrimoine

LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte d'abonnement à la médiathèque permet d'obtenir le tarif réduit au cinéma Gérard Philipe de Mers ainsi que sur les spectacles organisés par le service culturel municipal. (Médiathèque Tél. 02.35.50.08.46)



ne communal. "Cet espace devient clairement le paquebot culturel de la ville de Mers" estimait Mr le maire. La médiathèque va favoriser plus encore la fréquentation des mersois et jeunes mersois par l'organisation régulière de petits événements, des expositions sur des thèmes précis, les visites des scolaires ou l'opération "l'heure du conte".

La médiathèque propose également, tous les jeudis de 18 à 19 h, une découverte musicale des groupes programmés au sein de la commune.



UN PARTENARIAT REGULIER AVEC LA BDP



La Bibliothèque Départementale de Prêt de la Somme se rend régulièrement à Mers afin de procéder au renouvellement d'une partie du fond d'ouvrages.

Ces échanges réguliers permettent de maintenir une offre cohérente et renouvelée. Structure départementale forte d'une expérience de nombreuses années, la bibliothèque départementale de prêt est un partenaire privilégié pour la médiathèque.

L'HEURE DU CONTE



La médiathèque propose désormais une animation régulière intitulée "L'heure du conte". Gratuite, elle est ouverte à tous les petits mersois et adhérents chaque dernier mercredi du mois dès 16 heures. Confortablement installés sur des coussins, ceux-ci sont invités à écouter une bénévole puis à participer à un petit atelier d'arts plastiques. L'initiative est renouvelée chaque mois afin de créer une habitude.

PROMOUVOIR LA STATION SUR LES SALONS IMPORTANTS

Aujourd'hui, le tourisme ne peut être considéré dans sa seule globalité, il doit être anticipé et surtout ciblé. En parcourant les quartiers de la commune, la plage, les rues des villas et le centre-ville, il est vrai qu'on peut tout à fait se réjouir de souvent y croiser des touristes en promenade avec un appareil-photo à la main. Mais Mers peut, et doit, faire mieux encore. L'office de tourisme s'y emploie et la municipalité est l'un de ses partenaires privilégiés.

Car faire venir des touristes à Mers, c'est bien, faire en sorte qu'ils y restent un peu plus, c'est mieux. Et ces efforts envers le touriste passent par une bonne coordination des moyens d'information, donc de communication et de documentation.

Grâce à divers partenariats, notamment avec la commission tourisme intercommunale, l'office de tourisme de Mers est régulièrement présent sur les salons importants et de son ressort géographique.

Les bourses aux documentations permettent aux offices de tourisme de faire des économies en frais de port et de s'échanger leurs documents respectifs...



Cette année, et comme les années passées, qu'il s'agisse du salon de Rouen fin janvier, du salon Tourrissima à Lille à la mi-février, de la foire de Rouen fin mars-début avril, ou encore des bourses aux documents régulièrement organisées à Abbeville ou encore à Longueau, à chaque fois la commune y est représentée par son office de tourisme.

OFFICE DE TOURISME**

MERS-LES-BAINS

Tél : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS

ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et de 14 h 30 à 18 h.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2007

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, le comité du tourisme de la Somme organise un concours de maisons fleuries.



Ce concours est ouvert à tous les habitants des communes du département inscrites au concours des villes et villages fleuris, ce qui est le cas de Mers-Les-Bains.

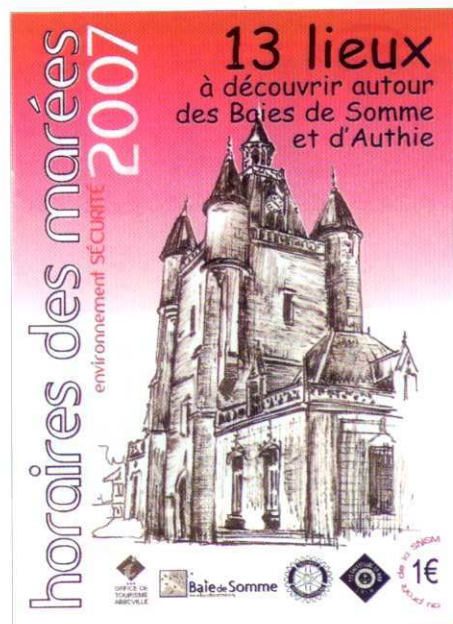
Il est impératif que les efforts de fleurissement soient visibles de la rue. Les habitants et commerçants désireux de participer doivent s'inscrire auprès de l'office de tourisme avant le **1er juillet**. Le thème est "fleurissement et gestion de l'eau dans les communes de la Somme".

Il faut donc de préférence utiliser des plantes économes en eau. Les plantes n'ont pas toutes les mêmes besoins en eau. Il existe des plantes dites "hydrophyles" et des plantes "Xérophyles". De manière générale les plantes annuelles (ne vivant qu'une fois) nécessitent plus d'eau que les plantes vivaces. (Par exemple les géraniums lierre exigent un arrosage quotidien, à l'inverse des géraniums vivaces qui peuvent s'en passer). Une liste de plantes ayant peu de besoin en eau est disponible à l'office de tourisme.

BAIE DE SOMME / BAIE D'AUTHIE

Une initiative conjointe de différents partenaires a permis l'édition d'un horaire des marées 2007 comprenant 13 lieux à découvrir autour des Baies de Somme et d'Authie.

Intitulé "Horaires des marées - environnement sécurité 2007", la brochure est disponible à l'office pour un euro.





AFFLUENCE AU PREMIER SALON DES ARTISANS

Samedi 3 mars à la salle des fêtes, le premier salon des artisans du quartier balnéaire a été un succès.

Une réussite en terme de fréquentation et de qualité de contacts qui a ravi la municipalité, l'office de tourisme et l'association des propriétaires. De nombreux corps de métiers déjà intervenus sur les villas Mersoises, et qui en connaissent les spécificités en terme de classement en secteur sauvegardé, ont rencontré le public.

Peintres et couvreurs, ferronniers d'art et menuisiers ébénistes, céramiste et autres graveurs et tailleurs sur pierre ont établi de nombreux contacts avec des propriétaires de villas classées, leur faisant découvrir leur travail ou les dernières nouveautés. "Le PVC est interdit, mais on peut utiliser des fenêtres qui présentent un mélange Aluminium-Bois, le bois étant à l'extérieur et pouvant être peint" explique un menuisier local. Celui-ci était pleinement rejoint par une propriétaire; Mme Cornet, qui déclarait "Il est

Le premier salon des artisans a rencontré un véritable succès en terme de fréquentation et de qualité de contacts...



possible de faire beau pour pas trop cher, mais sans savoir on peut aussi faire très laid et très cher !".

Le quartier balnéaire et le centre-ville sont classés en secteur sauvegardé depuis 1986 afin de protéger et de faire durer dans le temps les superbes villas mersoises, qui exigent une approche particulière basée sur le respect de la réglementation. D'où l'importance d'informer et de communiquer...



FAIRE LE CHOIX MALIN DE LA QUALITE



Lors du salon le public a pu rencontrer des artisans de qualité, qui travaillent dans les règles de l'art et pas forcément pour de lourdes factures à l'arrivée. Il est vrai que certains propriétaires pensent qu'en ayant recours à une solution rapide et simpliste ils feront des économies. Mais cela reste à prouver.

Car, à terme, ces propriétaires s'exposent à une banalisation de leur bien immobilier, qui en parallèle perdra autant de valeur qu'il perdra de son intérêt architectural. A méditer, notamment pour l'avenir et la revente...

RESTITUER A L'IDENTIQUE



La qualité des bois utilisés lors de la construction des villas n'est plus à démontrer. Pour autant certains bois sont plus exposés que d'autres. Et avec l'usure du temps ou l'humidité il faut parfois envisager de les restaurer, voire de les remplacer.

Du simple décor jusqu'au bow-windows entier, il est possible de restituer à l'identique et dans une excellente qualité. Les peintures d'aujourd'hui protègent d'ailleurs autant qu'elles décorent, et n'étouffent pas le bois grâce à leur micro-porosité...

DES SOINS À LA PERSONNE AVEC "MERS MEDICAL SERVICE"

Une enseigne de soins à la personne et de matériel médical, "Mers Médical Service", a ouvert fin 2006 avenue du Maréchal Foch. Tenue par Sébastien Locquet, celle-ci propose des solutions de proximité pour les professionnels (médecins de ville, infirmières à domicile) mais aussi pour les collectivités et les particuliers.

Les personnes concernées sont celles qui veulent apporter une aide à la vie quotidienne de leurs proches quand ceux-ci ont besoin de soins ou de matériel médical.

Une enseigne de soins à la personne est désormais ouverte avenue du maréchal Foch, elle propose des solutions intéressantes ...



FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE EN CAS DE SOUCIS DE SANTÉ

Tensiomètre, matériel divers, solutions pour l'incontinence mais aussi pour l'asepsie des mains, des locaux et des matériels figurent parmi les possibilités offertes par cette nouvelle offre de proximité.

Pour les professionnels, Sébastien Locquet va bientôt être agréé pour la collecte des déchets médicaux sensibles (seringues, pansements,

collecte à domicile des perfusions pour les diabétiques par exemple...)

Même si tout n'est pas remboursable par la sécurité sociale, Sébastien Locquet peut répondre sans problème aux besoins et aux attentes des particuliers.

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30. Tél : 0 875 633 913 ou 06 82 28 65 63.

TRANSPORT DES PERSONNES

Le transport en mini-bus des personnes âgées est assuré par Mme Leroux, il est proposé :

- pour le cimetière le mardi matin
- pour le club du 3ème âge le jeudi après-midi.

Toutefois, et afin de maintenir l'efficacité du service, veuillez signaler la veille au 02.27.28.06.63 si vous êtes absent(e) ce jour-là et qu'il n'est donc pas utile de passer à votre domicile. Merci.

POINT RELAIS DE L'AGENCE POUR L'EMPLOI



Le point-relais local de l'ANPE vous est accessible au sein de l'Espace Prévert de la rue Paul Doumer les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches - Il s'agit d'un outil intéressant, surtout pour ceux qui ont des difficultés à aller à l'ANPE. N'hésitez pas.

ADDICTION

DROGUES INFO SERVICE
0 800 23 13 13

> 7j/7, appel gratuit

ÉCOUTE CANNABIS
0 811 91 20 20

> 8 h - 20 h, coût d'un appel local

ÉCOUTE ALCOOL
0 811 91 30 30

> 14 h - 2 h, coût d'un appel local

TABAC INFO SERVICE
0 825 309 310

> Du lundi au samedi, 8 h - 20 h, 0,15 €/min.

NUMEROS UTILES



Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822

Dépannage EDF - GDF (urgence 24 h/24)
Electricité 0 810 333 080 (prix appel local)
Gaz 0 810 433 080 (prix appel local)



SUCCÈS DU TOUT PREMIER SALON DU FLIPPER

Organisé, le dernier week-end de mars à la salle des fêtes, par l'association Silver Ball que préside Franck Michaux, le tout premier salon du flipper a été un succès complet.

Dès le samedi soir, l'objectif de fréquentation qui avait été retenu pour le week-end entier était déjà atteint.

De nombreux flippers de toutes époques, des plus anciens aux plus récents jusqu'aux plus cotés, étaient exposés. Les visiteurs se sont fait plaisir, que ce soit ceux qui cultivent une légère nostalgie tout comme ceux, surtout les plus jeunes, pour lesquels le flipper a été une véritable découverte.

On pouvait acheter un flipper, prix de départ 350 euros, mais aussi des pièces détachées ou des puces électroniques des années 70/80.

Venus de toute la région, mais aussi du nord et de région parisienne, les visiteurs ont apprécié, l'initiative sera à n'en pas douter renouvelée.

Plusieurs générations ont visité le premier Flip'expo et se sont fait plaisir en se mesurant aux machines...



Célèbre auteur et dessinateur de BD, Franck Margerin est le créateur de "Lucien". Il est passé à Mers...



LA SAISON 2007 DE "TRAVERSE"

Expositions d'art contemporain à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre, ouvert à tous

> 5 avril - 13 mai

Michel Harchin, peintre
Jean-Pierre Dall'anese, sculpteur

> 17 mai - 1 juillet

Simone Picciotto, peintre
Vincent Prieur, sculpteur

> 5 juillet - 19 août

Hélène Jacqz, peintre
Daniel Roger, sculpteur



Association " Traverse "
Claude Larcher, 10, Rue Sadi Carnot
Tél/Fax : 02 35 86 11 85 ou
02 35 86 51 29 - E-mail : traverse80@free.fr

5ÈME FÊTE DES BAIGNEURS

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUILLET

Réservez-nous votre week-end et costumez-vous !



Chaque été, les mersois renouent avec leur passé balnéaire par la fête des baigneurs. Bains de mer, parades costumées, jeux traditionnels, exposition de cartes postales rétro, balades en calèche, spectacles de rue et véhicules anciens sont prévus. Vous y êtes cordialement invités. N'hésitez pas, réfléchissez dès maintenant à ce que sera votre costume et venez nous rejoindre. A bientôt !

Association loi 1901 "La fête des baigneurs", siège social mairie de Mers.
Tél. 02.35.50.20.79. Email magali.dufrien@ville-merslesbains.fr



OPÉRATION PLAGE PROPRE AVEC LE GLISSE SENSATIONS MERS

Le club de voile mersois, le Glisse Sensations Mers-les-Bains (GSM), a réitéré le 24 mars l'opération nationale "plage propre", qui consiste à cheminer sur les galets avec des sacs et des gants et à ramasser tous les débris de la laisse de mer.

En présence de Mr le maire, Vincent Desbonnets, animateur du GSM, a diffusé quelques conseils et distribué des sacs et des gants à plus d'une vingtaine de jeunes bénévoles et de mersois.

Malgré un vent bien présent, les bénévoles ont parcouru les galets. Démontée, la mer avait déjà repris pas mal de débris mais le butin constaté en fin d'opération était de nouveau explicite.

Fragments de cordages, emballages, filets de pêche en matière plastique échoués et autres débris en tous genres ont ainsi été envoyés à la déchetterie. A retenir : protéger son environnement, c'est protéger la terre et la mer et assurer un avenir propre à nos enfants.

Grâce aux nombreux jeunes bénévoles et amis du GSM, de nombreux débris ont pu être extraits du milieu marin..



Beaucoup de plastique et d'emballages ont pu être collectés ainsi que des débris divers...



LES ARCHERS DE LA CÔTE D'OPALE



Les archers de la côte d'Opale, club de tir à l'arc présidé par Rémi Simon, ont organisé en début d'année un challenge départemental au sein du gymnase du collège. La rencontre sportive a été un véritable succès.

Le club s'entraîne à la salle des sports face à la mairie le mercredi soir de 18 h à 19 h 30 pour tous, le samedi de 14 h 30 à 16 h pour les enfants et de 16 h à 18 h pour les adultes. L'initiation est gratuite, l'adhésion adulte est à 70 €, jeunes 45 € et enfants 43 €. Pour tous renseignements venir à la salle des sports lors de l'entraînement.

PASCAL DUMONT PRÉSIDENT DU BOULE-CLUB



En mars, le boule-club des villes soeurs a remis les prix du challenge de pétanque "André Magnier", qui s'est déroulé en 12 phases dès la mi-octobre. 35 joueurs l'ont disputé dont 28 classés. Le nouveau président Pascal Dumont en a profité pour remercier Régis Moisant de ce qu'il a fait pour le club durant son mandat.

Sans surprise, c'est Vincent Gros qui a remporté le challenge (5ème fois), suivi des membres du nouveau bureau : Pascal Dumont, Grégory Gosset (secrétaire), Pascal Giffard (trésorier). La 1ère féminine est Agnès Miles.

> PROGRAMME

LES MANIFESTATIONS DU PRINTEMPS



> AVRIL

Samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 - Vide-grenier-braderie et foire aux véhicules d'occasion organisés par l'Union des Commerçants Mersois (UCIAM). Inscriptions au Tél. 02.35.86.19.61.

Dimanche 22 - Théâtre par la troupe de l'Avenir Croisien. Pièce "Craquements de couples" avec en première partie "Une framboise à croquer" à 14 h 30 au cinéma Gérard Philipe. Organisation du club du 3ème âge (Tél. 02.35.86.17.70). Tarif : entrée 7 €, gratuit - de 12 ans.

> MAI

Lundi 7 - Fancy Cornwell - concert de musiques actuelles dans le cadre des Lundis des découvertes, chant gaélique et liturgie ancienne (service culturel municipal et l'Assecarm musique et danse en Picardie) à 20 H 30 à la salle des fêtes, entrée libre.



Samedi 12 - Fête du nautisme avec le Glisse Sensations Mers (GSM), sur la plage toute la journée. (Tél. 02.35.50.17.89)

Mardi 15 - "Gulliver" par le théâtre du Lin. Observation de l'homme en société d'après le roman de Jonathan Swift. Spectacle jeune public dès 6 ans organisé par le service culturel municipal et les Scènes de la Somme. Séance scolaire à 14 h 30 et séance publique à 20 h 30 au cinéma Gérard Philipe. Tarifs adulte 6 €, un adulte plus un enfant 6 €, 2 € par enfant supplémentaire, tarif réduit 2 €.



Lundi 21 - Lou Mary - concert de musiques actuelles dans le cadre des Lundis des découvertes (service culturel municipal et l'Assecarm musique et danse en Picardie) à 20 H 30 à la salle des fêtes, entrée libre.



Dimanche 27 - Vide-greniers des jeunes sapeurs pompiers sur la prairie. Inscriptions au Tél. 02.27.28.02.20.

> JUIN

Samedi 2 - Opéra "Le souffle Lyrique : Roméo et Juliette" par le service culturel municipal et l'association "Traverse" à 20 h 30 au cinéma Gérard Philipe. T 6 €.

Samedi 16 (après midi) et dimanche 17 (toute la journée) - Expo-vente du club du 3ème âge à la salle des Mailleuls sur la prairie.

Judi 21 - Fête de la musique avec l'Orchestre de Picardie, concert à l'église à 20 h 30 dans le cadre de l'opération "4 jours avec l'orchestre" et le collège Frédéric Joliot Curie de Mers. Tarif 6 € et 2 €.

Samedi 23 - Feu de la Saint-Jean organisé par la municipalité et l'amicale des sapeurs pompiers. Retraite aux flambeaux : départ de la mairie à 21 h 30 et embrasement du feu sur la prairie à 23 h.

Dimanche 24 - Foire à tout du surf-casting-club au stade Montéfiore et rue du stade. Buvette et restauration sur place. Inscriptions au 06.82.99.68.01 ou 03.22.60.61.54.

Dimanche 24 - Fête du surf sur la plage avec le Glisse-Sensations-Mers (GSM), journée portes ouvertes avec essais, mise à disposition du matériel et démonstrations selon météo. Gratuit.

Lundi 25 - Concert de musique classique avec l'orchestre de chambre de Bratislava en Slovaquie à 21 h à l'église. Vente des places dès 20 h à l'église. TP 19 €, TR 11 €.

> JUILLET

Dimanche 1 - Brocante vide-greniers du Mers Athlétic Club au stade Montéfiore. Inscriptions au 06.70.28.24.40.

Mercredi 4 - Marché artisanal nocturne sur le front de mer à 18 h, organisation du service culturel municipal.

Judi 5 - Visite du quartier balnéaire (sur rés). Adultes 4 € enfant 2,5 €. Office de Tourisme Tél : 02 27 28 06 46.

PLUS D'INFOS SUR LES SPECTACLES ET CONCERTS DU SERVICE CULTUREL MUNICIPAL SUR LE SITE INTERNET DE MERS-LES-BAINS, WWW.VILLE-MERSLESBAINS.FR.

CLIQUER SUR L'ENCADRÉ CULTURE À DROITE OU SUR LE MENU CULTURE À GAUCHE, AGENDA : DATES : NOMS DES GROUPES.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle comporte les animations qui ont été portées à notre connaissance, données ici sous réserve de modifications après parution...

OFFICE DE TOURISME**

Tél : 02.27.28.06.46 - 43 rue Jules Barni
BP 60017 - 80350 MERS LES BAINS

LE BUSTE DE PIERRE LEFORT EST EN COURS DE FINITION

La finalisation du buste en bronze de Pierre Lefort, -médecin d'origine mersoise qui s'était distingué dans le monde notamment en luttant contre la fièvre jaune-, est en cours chez un fondeur Alsacien.

La municipalité remercie d'emblée les généreux donateurs. Si vous aimez l'histoire locale, rappelons qu'il est toujours possible d'aider à la réalisation de ce projet et notamment de son assise en pierre.

Des bulletins de souscription sont toujours disponibles en mairie et à l'office de tourisme. Les noms des donateurs seront insérés dans les fondations du nouveau buste. D'avance, merci.

Le nouveau monument pourrait être officiellement inauguré le matin de la fête des Baigneurs soit le samedi 21 juillet, tous les mersoises y seront bien sûr cordialement invités. Cette inauguration sera confirmée en temps utile.



Le buste se trouve en ce moment en Allemagne, à Süssen près de Ulm.



L'EXPO DE L'ATELIER D'ART



L'atelier d'art municipal a présenté une grande exposition, tout un week-end à l'espace Prévert. Les élèves de 6 à 73 ans ont été ravis de voir leurs oeuvres ainsi présentées au public, qu'il s'agisse de peinture enseignée par Stéphanie Roix ou encore de sculpture avec Fabienne Meyer. Les cours permettent d'acquérir les techniques essentielles en copiant des oeuvres connues, puis de se lancer en réalisant ses propres oeuvres. Tous renseignements au 02.35.86.37.90 ou au 06.60.43.51.37.

LE SUCCES DU TARTAN DAY



Lors du week-end de Pâques, la ville de Mers-les-Bains s'est alliée aux municipalités d'Eu et du Tréport pour une organisation conjointe, celle du premier "Tartan day" local. Cette fête, inspirée de la signature de l'indépendance écossaise en 1320, réunit des porteurs de kilts et des joueurs de cornemuse dans une large évocation des origines celtes notamment Bretonnes et Normandes. La parade finale qui s'est déroulée sur le front de mer de Mers jusqu'au Tréport a été un succès total...

LES NOMS DES RUES DE LA COMMUNE ET LEUR SIGNIFICATION

A partir de ce vingtième numéro de votre journal municipal, nous vous proposerons à chaque parution d'évoquer l'histoire et la signification des noms des rues de Mers.

Nous empruntons chaque jour les impasses, les rues ou avenues mersaises et celles où nous résidons.

Pour autant, nous ne savons pas forcément ce que leur nom évoque comme date ou fait historique,

comme personnage singulier de l'histoire locale, régionale ou nationale, voire comme plante ou fleur.

Découverte pour certains ou pour les plus jeunes, simple rappel pour d'autres, quoi qu'il en soit il nous a paru intéressant d'évoquer cet aspect important de la vie et de l'histoire de la commune et des mersois. (NB : Les rues sont présentées par ordre alphabétique, les noms et histoire des cités seront évoqués par la suite).

- A

Acacias (impasse des)

Ajoncs (rue des)

Arc (impasse Jeanne d')

- B

Barni (rue Jules)

Bleuets (rue des)

Bobillot (rue du sergent)

Branly (rue Edouard)

Buzeaux (rue)

ACACIAS (Impasse des)

Cette impasse du quartier des Joncs-Marins date de l'édification de celui-ci, en fait dans les années 1970. Beaucoup d'acacias sont appelés mimosas. Il y a plus de 1500 espèces au monde, 1000 en Australie dont c'est la fleur nationale. Les acacias poussent des zones littorales ou fortement arrosées aux régions sub-montagneuses et zones

arides. Ils fleurissent tout au long de l'année avec toutefois une forte éclosion principale au printemps. Les fleurs sont jaunes, il existe quelques espèces aux fleurs roses. Beaucoup produisent de la gomme. A noter qu'en France, on désigne souvent du nom d'acacia un arbre entièrement différent, le robinier, souvent dit " robinier faux-acacia ".



AJONCS (Rue des) (+- 1970)

Cette rue du quartier des Jardins Fleuris a été dédiée aux ajoncs, dont il existe 20 espèces européennes et nord-africaines. Ce sont des essences ligneuses formant des haies basses de un à deux mètres de haut, très difficiles à traverser parce que ramifiées et très épineuses. L'arbuste est ornemental, il fleurit surtout en avril et mai et de

couleur jaune, mais également en fleurs individuelles toute l'année. Il contient un alcaloïde vénéneux, la cytisine. En France, on trouve cinq espèces d'ajoncs, l'ulex breoganii en Bretagne, l'ajonc d'Europe principalement en zone méditerranéenne mais aussi sur le pourtour atlantique, l'ajonc de Le Gall, l'ajonc nain et l'ajonc de Provence.



ARC (Impasse Jeanne d')

Cette impasse sur la prairie est dédiée à Jeanne d'Arc (1412-1431). Surnommée la Pucelle d'Orléans, c'est une héroïne, une figure emblématique de l'histoire de France et une sainte de l'Église catholique. Jeanne d'Arc, petite paysanne de Domrémy en Lorraine, vit son enfance dans la piété. Dès l'âge de 13 ans, elle entend des voix célestes l'appelant à sauver la France, dont une grande partie était aux mains des Anglais après le trai-

té de Troyes. Jeanne d'Arc répond à ces appels et incarne en son temps les vertus guerrières et patriotiques de la France chrétienne. Elle bataille ferme, obtient des troupes pour délivrer Orléans et contribue à forger l'unité du pays que la guerre de cent ans avait déchiré et ravagé. Livrée aux Anglais par les Bourguignons, elle est jugée et condamnée pour hérésie par un tribunal ecclésiastique présidé par l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon.



Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc est brûlée vive à Rouen, puis béatifiée en 1909 et canonisée en 1920.

LES NOMS DES RUES DE LA COMMUNE ET LEUR SIGNIFICATION

BARNI (Rue Jules)

Jules Romain Barni, né à Lille le 1^{er} juin 1818, mort à Mers-les-Bains le 4 juillet 1878, était un philosophe et un homme politique français, député de la Somme.

Admis en 1837 à l'École Normale Supérieure, il est premier à l'agrégation de philosophie, puis nommé professeur au collège de Reims. Reçu docteur ès lettres, il enseigne la philosophie au Lycée Louis-le-Grand, au Lycée Charlemagne et au Lycée impérial Bonaparte, puis commence une grande traduction du philosophe allemand Kant. Il écrit de nombreux articles pour une revue libérale, "La liberté de penser", et devient en 1848 vice-président de la Société démocratique des libres penseurs.

Ses articles attirent vite la défiance du pouvoir. En disgrâce en 1850, il est envoyé de Paris au lycée de Rouen. Lorsque le Coup d'État de 1851 impose aux fonctionnaires de prêter serment de fidélité, il refuse et est exclu de l'enseignement. Il se consacre alors à Kant qu'il entend

introduire en France, avec des analyses critiques très développées où il exprime hautement ses propres espérances démocratiques. Exilé à Genève, il y enseigne l'histoire et la philosophie jusqu'en 1870 et publie divers ouvrages.

En 1867, fortement influencé par Kant, il préside le premier congrès de la Paix et de la Liberté à Genève puis devient l'un des fondateurs et dirigeants de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, qui préfère l'arbitrage à la guerre.

Revenu en France en septembre 1870, il se met à la disposition du gouvernement de la défense

Nationale, prend la direction d'un journal et rentre en politique, il est élu député de la Somme en juin 1872. Son rôle prend plus d'importance à la Chambre des députés de 1876, où il est élu par la 1^{ère} circonscription d'Amiens en février.

En mauvaise santé, Jules Barni se retire dans sa villa mersoise dite "villa Barni" (disparue, à la place de l'actuelle résidence "L'horizon" face au restaurant "Les Mouettes"), et y décède en 1878. Il sera inhumé civilement à Amiens.



BLEUETS (Rue des)

Cette rue du quartier des Jardins Fleuris a été dédiée aux bleuets. Le Bleuet des champs est une plante annuelle de 60 cm de haut, appelée simplement Bleuet. Souvent rencontrée dans les champs de blé et de pommes de terre dont elle est une plante adventice, elle est tou-

tefois de plus en plus rare, de par l'emploi d'herbicides sélectifs qui la détruisent. En France, le bleuet symbolise l'armistice du 11 novembre 1918. Tout comme le coquelicot au Royaume-Uni, il était porté par les officiels lors des cérémonies de commémoration.



BOBILLOT (Rue du Sergent)

Jules Bobillot, né en 1860 à Paris, est bachelier et journaliste. Il s'engage à l'âge de 20 ans au 4^{ème} génie. En 1882 le gouvernement chinois réclame le départ des Français alors que ceux-ci entendent préserver l'empire colonial. Devenu sergent d'infanterie de marine, Jules Bobillot débarque au Tonkin en 1884. Le 23 novembre, la garnison de Tuyen Quang est assi-

gée par des unités d'élite chinoises, les fameux pavillons noirs. Le sergent Bobillot résistera pendant 36 jours. Il organisera la défense et soutiendra le siège avant l'arrivée des renforts. Epuisé et grièvement blessé à la gorge, il verra cependant sa garnison tenir jusqu'à sa délivrance le 3 mars. Transféré à l'hôpital d'Hanoï, il y décèdera le 18 mars 1885. Cité à l'ordre de

l'armée, il préféra la légion d'honneur aux galons de sous-lieutenant. En juin 1885, la Chine cessera le combat.



LES NOMS DES RUES DE LA COMMUNE ET LEUR SIGNIFICATION

BRANLY (Rue Edouard)

Edouard Branly (1844-1940) était un physicien français pionnier de la radio. Ses travaux ont permis au fameux Guglielmo Marconi d'effectuer, dès 1895, les liaisons radiotélégraphiques qui l'ont rendu célèbre.

Les premiers appareils (Hertz) ne portaient qu'à quelques mètres. Complétés par le détecteur d'ondes de Branly et l'antenne de Popov, ce

sont des dizaines, puis des centaines de km qui étaient couvertes.

Branly fut aussi un expérimentateur dans le domaine de la télécommande par radio, universellement utilisée de nos jours pour agir aussi bien sur un téléviseur que sur une sonde spatiale. Savant français travailleur, passionné et opiniâtre, catholique convaincu, Branly eut à lutter pour obtenir des moyens de la part de la

direction de l'Institut Catholique de Paris.

Il lutta aussi contre les anticléricaux agités par la séparation de l'Église et de l'État.



BUZEAUX (Rue)

La rue Buzeaux semble avoir emprunté son nom à un mersois qui aurait été un pêcheur ou un patron pêcheur.

Il semble que nous n'ayons que peu d'informations le concernant, à part ce qui semble être une très ancienne photographie retouchée, qui montrerait Mr Buzeaux en train de ramener un filet de pêche

dans son atelier. On distingue bien l'aiguille, les filets, des cordages et des paniers en osier derrière lui.

Don d'un particulier, cette photographie est exposée dans les vitrines d'une salle dédiée à l'art, et au patrimoine religieux local, et aménagée au sein du clocher de l'église par l'association des Compagnons de Saint-Martin.



> DISPARITION

Jorma Jussila...

Fidèle et discret bénévole de l'association d'art contemporain "Traverse", Jorma Jussila nous a quitté brusquement le 15 avril. Agé de 58 ans, d'origine Finlandaise, Jorma avait vécu longtemps en Angleterre avant de s'installer rue Cava à Mers, fin des années 80. Il rencontre alors Claude Larcher et c'est le début de l'aventure de Traverse. Nombreux sont ceux qui regretteront son sourire, sa poignée de main franche et cordiale. Lui-même artiste dans l'âme, Jorma sculptait, il avait aussi écrit un livre, non publié. Aussi sympathique que modeste, il avait un humour bien à lui, très "british". La municipalité adresse à ses proches et à "Traverse" toutes ses condoléances et sa sympathie...

Peu de temps avant sa disparition, Jorma Jussila nous avait proposé de publier ici un petit texte de réflexion humoristique de sa confection, ce que nous faisons volontiers...

" L'horloger de Saint Martin "

Voyageur venu du Nord, j'ai échoué à Mers les Bains il y a déjà des années. Il y avait de la brume, et la corne de brume du Tréport soupirait sa mélancolie. Les cloches de l'église Saint-Martin de Mers sonnaient l'heure de mon naufrage. Il était onze heures du matin. Rassuré par cette musique magique de sirènes, je voulais rester ici pour toujours.

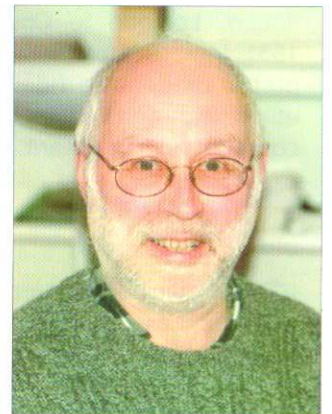
Depuis, les sirènes de brume du Tréport sont parties. On entend plus jamais leurs chants évocateurs. Pire, l'horloge de Saint-Martin n'est plus fiable ! Passe un petit orage, et l'horloge se casse. Une tempête un peu enthousiaste, et les heures et demi-heures ne sonnent plus. Il n'y a pas longtemps, une fine brume venue de la mer suffisait pour réduire au silence le joyeux tintement des heures. Comment peut-on faire confiance à cet édifice réconfortant ? Dieu ne l'a tout de même pas

abandonné ? Pourquoi ses cloches sont-elles si fragiles ? Bien avant que je sois arrivé à Mers, j'avais une montre que je portais à mon poignet. Etanche à grande profondeur, elle marchait très bien jusqu'à ce qu'une goutte de fine brume d'Angleterre ait su y pénétrer. Tellement ma montre était étanche que la goutte ne pouvait plus sortir. Peu de temps après, celle-ci rendait son âme.

Merci l'horloger de Saint Martin ! Aujourd'hui les cloches sonnent de nouveau et même les demi-heures. Elles sonnent heureusement et ponctuellement le temps de la journée. Pourvu que ça dure !

Une petite question : peut-on espérer qu'un jour elles sonneront aussi les heures de la nuit ?

Ô combien on dormirait bien en sachant que Saint-Martin veille sur nous ! *Jorma Jussila.*





20ÈME JOURNAL MUNICIPAL : COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Tous les trois mois, et depuis le premier numéro de l'été 2002, vos élus municipaux ont le plaisir de glisser dans votre boîte aux lettres votre propre exemplaire du journal municipal.

Entièrement en couleurs et abondamment documenté, celui-ci est une volonté forte de votre équipe municipale. Celle-ci a fait le choix de communiquer le plus largement possible avec vous et sur la vie de votre commune, sur ses réalisations et ses projets.

Support privilégié, le journal municipal est aussi le reflet de la vie des mersois.

Tout en vous remerciant de votre confiance, puisqu'il semble que vous appréciez cette approche, nous vous proposons, dans ce 20ème numéro, de nous faire part de votre avis sur les rubriques, les sujets et thèmes abordés.

Le journal municipal évoque la vie communale tous les trois mois depuis l'été 2002...

N'hésitez pas à nous dire si votre journal municipal répond bien à vos attentes, faites-nous part de vos suggestions, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, ou pour ceux qui ont internet, par Email au mers.journal@orange.fr.

D'avance, merci.



JOURNAL MUNICIPAL : COUPON REPONSE

> Que pensez-vous des informations données par votre journal municipal ?

- Elles sont :
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> claires | <input type="checkbox"/> trop de texte |
| <input type="checkbox"/> adaptées à votre attente | <input type="checkbox"/> trop de photos |
| <input type="checkbox"/> riches et étayées | <input type="checkbox"/> autre : |

> La mise en page et les couleurs ?

- bien plutôt agréable autre :

> Y a t-il des rubriques que vous souhaiteriez voir créées et lesquelles ?

.....

.....

.....

> Facultatif : Vos nom et prénom :

Coupon à déposer à l'accueil de la mairie. Merci de votre participation.

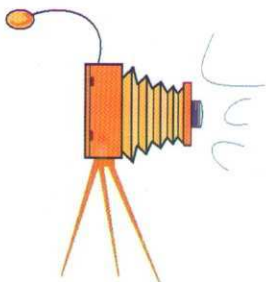
LES ARCHIVES DES MERSOIS...

Classes de Mmes Chéron
et Gringoire -1957 (+-)



1er rang en partant du haut : Marcelle Mopin, Michèle Thomas, Danielle Batteux, Michèle Crétel, Patricia Haman, Michèle Lenoble, Nicole Villain, Monique Voisin, Liliane Choquart, Christiane Désert, Michèle Tiennot, Martine Poidevin.
2ème rang : Marie-Ange Choquart, Nadette Jolly, Geneviève Turle, Yvette Duneufgermain, Anita Ristori, Michèle Wagon, Monique Lotte, -?-, Liliane Boimare, Thérèse Etancelin, Evelyne Mopin.
3ème rang : Marie-Christine Audebert, Marie-Elysabeth Piot, Sylviane Bailleul, Danièle Duramé, Marie-Françoise Chambord, Colette Lainé, ? Castelot, Marie-Jeanne Desgardin, Jacqueline Heux, Michèle Rimbert, Jacqueline Delestre, Claudine Dumont, -?-, Pierrette Lacour. (Remerciements à Mme Colette Padé pour le prêt de la photo.)

La classe de
Mr Isaert en
1949



1er rang, debout de gauche à droite : Instituteur : Mr Isaert ; élèves : Claude Etancelin, ? Anglade, ? Guillot, Méry Macré, ? Rivière, Lucien Morand, André Delépine. Rang assis : Jean-Pierre Noureux, Max Guillochin, Daniel Duvauchel, Guy Lecomte, ? Courvalet, Gérard pion, ? Godard, ? Bocquet. (Merci à M. Gérard Pion pour la photo de classe).



LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT

JACKY GUÉROUT A DE NOUVEAU PLANCHÉ POUR VOUS PROPOSER CETTE NOUVELLE GRILLE DE MOTS CROISÉS. BON COURAGE À TOUS, LES SOLUTIONS VOUS SERONT DONNÉES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

● Horizontalement :

- 1 - Source d'énergie
- 2 - Philosophie ancienne inconnue des non-initiés
- 3 - En Idaho - lettres d'écriture
- 4 - Prélèvement fiscal - Aux portes de la Yougoslavie (à l'envers)
- 5 - En hiver - Manifester sa mauvaise humeur
- 6 - Précède le mélo - En Galicie
- 7 - Remettra des essences
- 8 - Flasques - Fleuve Languedocien
- 9 - John célèbre (à l'envers)
- 10 - Défenseur de l'environnement

● Verticalement :

- I - Peut être source d'énergie
- II - Préposition - Paresseux - Cardinaux
- III - Imbécile - Société de jeux ou jeu de société (dans le désordre)
- IV - Aériennes
- V - Second degré - Métal abrégé - Refus d'outre-manche
- VI - Arrangera de bas en haut
- VII - Manie - Négation
- VIII - Producteurs de caviar
- IX - Grecque retournée - Parfois de rigueur dans l'armée
- X - Peut qualifier le déchet

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X |
|----|---|----|-----|----|---|----|-----|------|----|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | ■ | | | ■ | | | | ■ | |
| 4 | | | | | ■ | | ■ | | | |
| 5 | | | ■ | | | | | | ■ | |
| 6 | | ■ | | | | | ■ | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | ■ | | ■ | | | |
| 9 | | ■ | ■ | ■ | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

SOLUTIONS

DE LA GRILLE DU N° 19

Horizontalement :

A : CLEMENCEAU
 B : HIBOU, ETCN
 C : ABRI, O, COI
 D : MEETING, LV
 E : PC, IR, YEYE

F : ICTERE, STR
 G : GIE, ANISAS
 H : NOTABILITE
 I : O, OR, ALE, L
 J : NONVALEURS

Verticalement :

1 : CHAMPIGNON
 2 : LIBECCIO, O
 3 : EBRE, TETON
 4 : MOITIE, ARV
 5 : EU, IRRAB, A

6 : N, ON, ENIAL
 7 : CE, GY, ILLE
 8 : ETC, ESSIEU
 9 : ACOLYTAT, R
 10 : UNIVERSELS

> INSOLITE

Pour l'anecdote, et pendant les travaux du pied de falaise, des mersois se sont amusés à chercher des vestiges dans la craie et dans les concrétions métalliques laissées à l'air libre par les galets et les engins.

Plusieurs petites pièces de monnaie ont été trouvées (surtout des francs, 1/2 francs, dix et vingt centimes des années 60 à 90), des euros, des pièces des années cinquante ou des "sous troués" des années trente, une médaille allemande en argent gravée, une en bronze gravée "Torpédo", une pièce arabe inconnue, des plombs de pêche et des douilles de munitions 39-45.

Un mersois a aussi trouvé une pièce en bronze de dix centimes de 1856 de l'empereur Napoléon III et un pendentif en or. (NB : pour rappel, il n'y a plus rien à trouver et le site est strictement interdit pour raisons de sécurité.)





DEVENONS ECO-CITOYENS...

FER DE LANCE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AUJOURD'HUI PLUS QUE D'ACTUALITÉ. PAR DES CHOSES SIMPLES, COMME LE TRI DES DÉCHETS OU L'USAGE DE LAMPES BASSE CONSOMMATION, IL EST POSSIBLE D'AMÉLIORER CONSIDÉRABLEMENT NOTRE ENVIRONNEMENT, DE PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DE LA MER ET DE "PRÉPARER LE TERRAIN" POUR NOS ENFANTS. BREF, D'AVOIR UNE VRAIE "PLANÈTE ATTITUDE"...

● LE TRI SELECTIF, UN GESTE MAJEUR

DANS LE CONTAINER VERT

- Bouteilles en verre
- Bocaux de conserve
- Pots en verre (confiture, pots de bébé, yaourts...)

> sans bouchons, ni capsules, ni couvercles



ON NE MET PAS :

- La faïence
- La vaisselle cassée
- Les ampoules et néons
- Les pots en terre

DANS LE CONTAINER BLEU

- Journaux, magazines
- Revues, prospectus, catalogues
- Papier d'écriture blanc
- Listings d'ordinateurs simples
- Annuaires
- Cartonnettes
- Petits emballages carton



ON NE MET PAS :

- Les papiers gras ou sales
- Les papiers en aluminium
- Les papiers peints
- Les films en plastique

DANS LE CONTAINER JAUNE

- **ACIER** : Boîtes de conserves, de boissons, aérosols ménagers
- **ALUMINIUM** : Boîtes de boisson, de conserve, plats et barquettes, aérosols
- **PLASTIQUE** : Bouteilles d'eau, de lait, flacons de lessive, bain, vaisselle...
- **CARTONNETTE** : Emballages ou briques alimentaires, boîtes en papier/carton



ON NE MET PAS :

Les sacs plastique, les flacons "dangereux", "nocif" ou "inflammable", les pots de yaourts ou crème fraîche plastique, les papiers sales ou gras, les films plastique des magazines, les emballages, couches culottes...

DANS LA POUBELLE NORMALE

- Tout ce qui est périssable
- Tout ce qui ne doit pas aller dans les containers de couleurs du tri
- En cas de doute sur la nature du déchet



ON NE MET PAS :

Tout ce qui peut être recyclé, ce serait vraiment dommage !



LE SAVIEZ-VOUS ?

- DEPUIS LA PRISE DE COMPÉTENCE DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GROS-JACQUES DONT MERS FAIT PARTIE, LA DÉCHETTERIE DU TRÉPORT EST OUVERTE AUSSI AUX MERSOIS QUI AUPARAVANT ALLAIENT À CELLE DE AULT.

- LA DÉCHETTERIE DU TRÉPORT EST ACCESSIBLE EN PRENANT LA DIRECTION DU STADE SAINTE-CROIX. ELLE SE TROUVE EN FAIT RUE PIERRE MENDÈS-FRANCE, TÉL. 0 800 97 2004.

LA DÉCHETTERIE DISPOSE DE CONTENEURS PERMETTANT LE DÉPÔT DES DÉCHETS SUIVANTS : PAPIERS, CARTONS, VERRE, DÉCHETS VERTS, FERRAILLES, GRAVATS, HUILES DE MOTEUR USAGÉES, BATTERIES, PILES ET PNEUS DE VOITURES.

> HORAIRES D'HIVER DU 1/11 AU 31/3 : LES LUNDI ET SAMEDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 18 H, LES MERCREDI ET VENDREDI DE 13 H 30 À 18 H.

> HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/4 AU 31/10 : LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 18 H, LES MARDI ET JEUDI DE 9 H À 12 H.

INFOS UTILES...

Les meilleures fenêtres actuelles sont 4 fois plus isolantes que les anciennes. A savoir...